

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 7

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entrée en vigueur de l'ordonnance sur l'utilisation d'énergie

Le Conseil fédéral a adopté l'ordonnance sur l'utilisation d'énergie, qui est entrée en vigueur le 1^{er} mars dernier.

Ce document vise à traduire dans les faits les objectifs de l'arrêté fédéral sur l'énergie, valable depuis le 1^{er} mai 1991 et représente un pas en avant sur la voie qui mène à l'énergie 2000.

Le contenu de l'ordonnance est résumé ci-dessous:

- prescriptions sur l'indication de la consommation d'énergie et sur la démarche à adopter pour déterminer les consommations maximales d'installations et de machines;
- autorisation obligatoire pour les chauffages de plein air, les rideaux à air chaud et les piscines non couvertes chauffées;

- prescriptions relatives aux économies d'énergie à réaliser dans les installations publiques d'éclairage;
- critères applicables à la production décentralisée d'énergie, dédommagement;
- conditions préalables à l'aide financière de la Confédération dans l'information et les conseils, la formation professionnelle, les installations pilotes et de démonstration ainsi que la récupération de chaleur et les énergies renouvelables;
- procédures et modalités régissant l'octroi d'aides financières.

De nombreuses suggestions formulées lors de la consultation ont été prises en compte. Par rapport à l'avant-projet, le texte a été nettement raccourci. Aucune taxe d'orientation n'est prévue, l'arrêté n'offrant pas de bases légales suffisantes.

La collection des normes SIA

Etat au 1^{er} décembre 1991
Règlements concernant
les prestations et honoraires

Publication 1991 (fin) Isolations

En voie de publication

- 270 Norme «Isolations plastiques, prestations et fournitures» (révision de la norme 170, édition de 1970)
- V271/1 Recommandation «Toits plats – Performances requises des isolants thermiques»

Essai des matériaux

Publication 1991

- 215.001 Norme «Méthodes d'essais des ciments» (normes européennes)

En voie de publication

- 281 Norme «Lés d'étanchéité de bitume polymère, performances exigées et essai des matériaux» (révision de l'édition de 1983, reprise et révision de la norme SNV 556 001)

En élaboration

- 280 Norme «Lés d'étanchéité en matière synthétique» (révision de l'édition de 1983 et adaptation aux normes européennes)

Energie et installations du bâtiment

En voie de publication

- 370/20 Norme «Ascenseurs pour le transport des marchandises, chargement et déchargement manuels» (révision de la norme 106, édition de 1960, consultation terminée)
- 380/3 Recommandation «Isolation thermique des conduits et réservoirs» (nouveau, publication 1992)
- V382/1 Recommandation «Installations de climatisation exigences techniques» (nouveau, consultation prolongée)
- V382/2 Recommandation «Règles pour le calcul des charges frigorifiques» (nouveau, consultation prolongée)

- V382/3 Recommandation «Installations de climatisation preuve de la nécessité» (nouveau, consultation prolongée)
- 384/1 Norme «Installations de chauffage central à eau chaude» (révision de l'édition de 1982, publication 1992)
- 385/3 Norme «Installations de production d'eau chaude dans les bâtiments» (révision de l'édition de 1979, publication 1992)

En élaboration

- 380/4 Recommandation «L'énergie électrique dans le bâtiment»

Publication 1991

- 406 Recommandation «Contenu et présentation de projets d'améliorations foncières» (révision de la norme 171, édition de 1966)

En élaboration

- V414/10 Recommandation «Tolérances dimensionnelles dans le bâtiment» (nouveau, consultation terminée)
- 416 Recommandation «Surfaces et volumes construits» (révision des normes 116 et 416, consultation terminée)

Dossier administratif

Publication 1991

- 1021/4 Indice des salaires pour un ouvrage en souterrain (Formule pour la recommandation SIA 121 «Facturation des variations de prix par la méthode de l'indice spécifique d'ouvrage (MIS)»)

Section genevoise

Candidatures

- M. Eddy Dijkhuizen, architecte diplômé EPFL en 1984. (Parrains: MM. F. Bouvier et J. Bugna.)
- M. Olivier Lacour, architecte diplômé EPFL en 1991. (Parrains: MM. A. Micheli et S. Vuarraz.)
- M. Roland Luder, architecte diplômé EAUG en 1971. (Parrains: MM. M. Vatre et F. Mentha.)

M^{me} Mathia von Susani, architecte diplômée EPFL en 1991. (Parrains: MM. F. Mentha et U. Brunoni.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours*.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

SVIA

118^e assemblée générale ordinaire

Vendredi 27 mars 1992, à 17 h. 30, Savigny-Forum, salle de spectacles
Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 mars 1991.
2. Rapport présidentiel.
3. Elections statutaires.
- 3.1 Elections au comité de la société.
Composition du comité actuel:
Président: M. Charles Weinmann, président; vices-présidents: MM. Roland Michaud, architectes, René Oguey, ingénieur civil; MM. Bernard Zurbuchen, architecte, président du Groupe des architectes, Claude-Alain Vuillerat, ingénieur rural et géomètre, président du Groupe des ingénieurs, Jacques Gross, architecte, Jean-Jacques Hitz, ingénieur civil, Roger Jourdan, ingénieur rural et géomètre, Blaise Junod, architecte.
MM. Charles Weinmann, Blaise Junod et René Oguey sont arrivés au terme de leur mandat; pour les remplacer, le comité propose d'élire M^{me} Michaela Dembowska, architecte et MM. Mario Bevilacqua, architecte, Michel Joye, ingénieur civil.
- 3.2 Election du président de la société. Pour succéder à M. Charles Weinmann, le comité propose d'élire M. Roland Michaud, architecte, à la présidence.
- 3.3 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA.

Nous prions les membres qui s'intéressent aux problèmes de la SIA de bien vouloir s'inscrire sur la liste des délégués à cette assemblée en prenant contact avec notre secrétariat.

Le comité SVIA considère en effet que ce n'est qu'avec une délégation complète et homogène à l'assemblée des délégués que nous pourrions avoir une influence sur la politique de la SIA centrale. L'assemblée des délégués se réunit deux fois par an. Pour 1992, ce sera le samedi 13 juin et le vendredi 13 novembre à Berne.

3.4 Elections des vérificateurs des comptes.

4. Rapport de gestion.

4.1 Comptes 1991.

4.2 Rapport des vérificateurs pour 1991.

5. Cotisations et budget pour l'année 1992. Compte tenu de la situation financière saine de notre société, le comité a décidé de maintenir les cotisations à leur niveau actuel, soit:

Taxe de base par bureau:

Fr. 200.—

Contribution par employé: Fr. 50.—

Cotisation personnelle Fr. 100.—

6. Examen des candidatures de MM. Panta Knezevic, architecte inscrit au REG A en 1990. (Parrains: MM. P.-A. Juvet et N. Joye.) et Ramon Pinol, ingénieur civil inscrit au REG A en 1991. (Parrains: MM. Charles Bader et Roland Beylouné.)

Conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, les membres ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité de la SVIA, dans un délai de quinze jours.

Conformément aux statuts de la SVIA, nous soumettons par ailleurs aux membres la candidature de M. Roland Schnepf, ingénieur civil dipl. EPFL en 1982 (parrains: MM. Th. Jundt et I. Smith), dont la demande d'admission a fait l'objet d'une opposition de la part de M^{me} Flore Stuby, architecte SIA.

7. Présentation des membres admis en 1991.

8. Exposé de M. C. Reinhart, secrétaire général de la SIA, sur «Les activités et les projets d'UNITAS» et «Les travaux entrepris par la SIA face à l'Europe».

9. Divers. Nous prions les membres ayant des interventions à faire sous ce dernier point, de les transmettre au Comité SVIA d'ici au 19 mars 1992 au plus tard.

A l'issue de l'assemblée, M. le conseiller d'Etat Daniel Schmutz, chef du Département des travaux publics, présentera un exposé sur le thème «Travaux publics et environnement - Perspectives d'évolution».

Un apéritif et un repas suivront au Forum (prière de s'inscrire pour le repas).

Candidatures

M^{me} Tamara Bandack Cabral, architecte diplômée EPFL en 1984. (Parrains: M^{mes} Nouha Baghdadi et Colette Rufieux-Chehab.)

M. Nicolas Fehlmann, ingénieur civil diplômé EPFL en 1992. (Parrains: MM. Jacques Monod et Jean-Claude Badoix.)

M. Manfred Fleischer, ingénieur physicien diplômé EPFL en 1991. (Parrains: MM. Hugo Vonlanthen et Roland Beylouné.)

M. Thomas Fleischer, physicien diplômé de l'Université de Lausanne en 1991. (Parrains: MM. Hugo Vonlanthen et Roland Beylouné.)

M. François Pollien, ingénieur civil diplômé EPFL en 1986. (Parrains: MM. Serge Frochet et Sorel Saraga.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours*.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.